

février 2024



## RETRAITE



**Bon à savoir :** L'attribution de la retraite **n'est pas automatique** quand vous arrivez à l'âge légal de départ à la retraite, il faut en faire la demande **5 mois avant !**

Vous souhaitez connaître votre âge de départ à la retraite ou être renseigné et accompagné dans vos démarches ?  
Présentez-vous à l'espace France Services !

## LES PERMANENCES

### Erdre et Loire Initiatives (ELI)

mardis 6, 13, 20 et 27 février  
de 9h à 12h sur RDV au 02 40 83 15 01

### Espace Multimédia

mardis 6 et 20 février  
infos au 02 40 09 20 13

### Mission Locale

jeudis 1, 8, 22 et 29 février  
de 9h à 17h sur RDV au 02 40 96 44 30

### Maison Des Adolescents (MDA)

mardis 6, 13, 20 et 27 février  
de 14h à 17h sur RDV au 02 40 51 55 60

### Espace Départemental des Solidarités (EDS)

RDV assistante sociale et consultations puéricultrice :  
**EDS Vallons de l'Erdre** (communes **Riaillé** et **Pannecé**) sur RDV au 02 40 97 04 70  
**EDS Ligné** (communes **Joué s/Erdre**, **Teillé** et **Trans s/Erdre**) sur RDV au 02 40 77 06 70  
Consultations prénatales : 02 44 42 12 13

### Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

lundi 19 février  
RDV obligatoire sur [www.adil44.fr](http://www.adil44.fr)

### France Rénov'

lundi 26 février (le matin)  
RDV obligatoire au 02 40 96 44 70

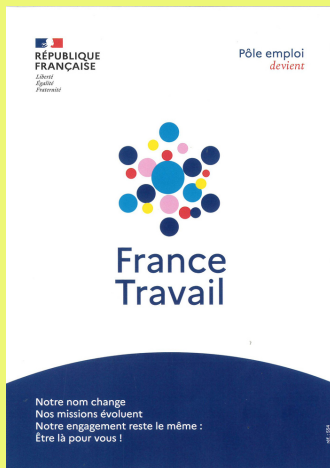
### CARSAT Service Social

jeudis 1, 15, 22 et 29 février  
sur RDV au 3646 en indiquant "service social"

### Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN)

sur RDV au 02 40 89 22 91

## DU CHANGEMENT CÔTÉ PARTENAIRE



Pôle emploi est devenu France Travail au 1<sup>er</sup> janvier 2024 !

Progressivement, des changements vont avoir lieu, dans l'année afin de mettre en pratique les nouvelles règles en janvier 2025.

Pour plus d'information consulter [cette page](#).



## BESOIN DE VOS AVIS

Pour rappel, vous avez jusqu'au 3 février pour aller répondre à notre sondage sur le thème de l'alimentation !

Pour y répondre, [cliquez ici](#) ou scannez le QR code ci-contre, ou venez récupérer le questionnaire en format papier, disponible dans les mairies du secteur et à l'espace France Services.



## NOUVELLE PERMANENCE

À partir de janvier, vous pourrez venir **rencontrer un conseiller France Rénov'** une fois par mois à l'espace France Services. Ces conseillers sont là pour vous informer et répondre à vos questions sur les travaux de rénovation énergétique et les dispositifs d'aide financière existants.

Date et horaire des permanences dans la rubrique "permanences" ci-contre.

